

vinité figurable, d'en attacher la vertu au bois, à la pierre et aux métaux; et d'adorer les idoles, c'est-à-dire, l'ouvrage de ses mains: c'est quelque chose de si insensé et de si bas, qu'on ne peut s'empêcher d'en rougir au dedans de soi: et c'est pourquoi les sages païens n'en voulaient rien croire, encore qu'à l'extérieur ils se conformassent aux coutumes populaires, comme saint Paul le leur a reproché¹.

De là vient l'irrégion; et l'athéisme prend facilement racine dans de telles religions: comme il paraît par l'exemple des épicuriens, avec lesquels saint Paul disputait².

Cette secte n'admettait des dieux qu'en paroles et par politique, pour se soustraire à la haine et aux châtimens publics. Mais au reste tout le monde savait que les dieux que les épicuriens admettaient, sans soin des choses humaines, sans puissance et sans providence, ne faisaient aucun bien, et n'appuyaient en aucune sorte la foi publique. On les tolérait toutefois, encore que leur déisme fût au fond un vrai athéisme, et que leur doctrine, qui flattait les sens, gagnât publiquement le dessus parmi les gens qui se piquaient d'avoir de l'esprit.

Les stoïciens, qui leur étaient opposés, contre lesquels saint Paul disputa aussi³, n'avaient pas une opinion plus favorable à la Divinité, puisqu'ils faisaient un dieu de leur sage, et même le préféraient à leur Jupiter.

Ainsi les fausses religions n'avaient rien qui se soutint. Aussi ne consistaient-elles que dans un zèle aveugle, séditieux, turbulent, intéressé, plein d'ignorance, confus, et sans ordre ni raison; comme il paraît dans l'assemblée confuse et tumultueuse des Éphésiens, et dans leurs clameurs insensées en faveur de leur grande Diane⁴; ce qui est bien éloigné du bon ordre, et de la stabilité raisonnable qui constitue les États: c'est cependant la suite inévitable de l'erreur. Il faut donc chercher le fondement solide des États dans la vérité, qui est la mère de la paix: et la vérité ne se trouve que dans la véritable religion.

ARTICLE III.

Que la véritable religion se fait connaître par des marques sensibles.

PREMIÈRE PROPOSITION.

La vraie religion a pour marque manifeste son antiquité.

« Souvenez-vous des anciens jours; pensez à toutes les générations particulières: interrogez

¹ Rom. I, 20, etc.

² Act. XVII, 18.

³ Ibid.

⁴ Ibid. XIX, 24, 28, 34, etc.

« votre père, et il vous l'annoncera; demandez à vos ancêtres, et ils vous le diront¹. » C'est le témoignage qu'en rendait Moïse à tout le peuple dans ce dernier cantique qu'il lui laissait comme l'abrégé et le mémorial éternel de son instruction. D'où il conclut²: « N'est-ce pas Dieu qui est votre père, qui vous a possédés, qui vous a faits, qui vous a créés? » Voilà sur quoi il fonde la religion.

Salomon dit la même chose: « N'outrepassez point les bornes que vos pères ont établies³. » Ne changez rien, n'innovez rien.

Jérémie a encore donné ce grand caractère à la religion, pour détruire les nouveautés que le peuple y introduisait. « Tenez-vous, dit-il⁴, sur les grands chemins, et informez-vous des voies anciennes, et quelle est la bonne voie, et marchez-y: et vous trouverez la consolation et le rafraîchissement de vos âmes. »

Tout cela veut dire qu'en quelque état qu'on regarde la religion, et en quelque temps qu'on se trouve, on verra toujours ses ancêtres, et même son père devant soi; on trouvera toujours des bornes posées, qu'il n'est pas permis d'outrepasser; on verra toujours devant soi le chemin battu, dans lequel on ne s'égare jamais.

Les apôtres ont donné le même caractère à l'Église chrétienne. « O Timothée » (ô homme de Dieu! ô pasteur! ô prédicateur! qui que vous soyez, et en quelque temps que vous veniez) « gardez le dépôt qui vous a été confié: » (une chose qui vous a été laissée, que vous trouverez toujours tout établie dans l'Église): « évitant les profanes nouveautés dans les paroles. » Ce que l'apôtre répète par deux fois⁵.

Le moyen que les apôtres ont laissé à l'Église pour cela, est celui-ci, que saint Paul marque au même Timothée⁶: « Mon fils, fortifiez-vous dans la grâce qui est en Jésus-Christ. Et ce que vous avez ouï de moi en présence de plusieurs témoins, laissez-le, et le confiez à des hommes fidèles qui soient capables d'en instruire d'autres. »

Jésus-Christ avait proposé le même moyen, et l'avait rendu éternel, en disant à ses apôtres, et en leurs personnes à leurs successeurs, selon le ministère qu'il leur a commis⁷: « Allez, enseignez, baptisez: et moi je suis avec vous, tous les jours (sans interruption), jusqu'à la fin des siècles: » parce qu'il promet qu'il n'y aura jamais d'interruption dans cette suite du

¹ Deut. XXXII, 7.

² Ibid. 6.

³ Prov. XXII, 28.

⁴ Jerem. VI, 16.

⁵ I. Tim. VI, 20. II. Tim. II, 16.

⁶ II. Tim. II, 1, 2.

⁷ Matth. XXVIII, 19, 20.

ministère extérieur. Ce qui se confirme encore par cette parole: « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église: et les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle¹. » D'où il s'ensuit, qu'en quelque temps et en quelque état qu'on soit, on trouvera toujours l'Église ferme, Jésus-Christ toujours avec ses pasteurs; la bonne doctrine par conséquent toujours établie, et venue de main en main. Ce qui fera qu'on dira en tout temps: Je crois l'Église catholique. Et toujours avec saint Paul²: « Si quelqu'un vous annonce et vous donne pour évangile autre chose que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème. »

Sur ce fondement, en quelque état et en quelque temps qu'on se trouve après Jésus-Christ, on possédera toujours la vérité, en allant devant soi dans le chemin battu par nos pères, en révéraient les bornes qu'ils ont posées, et en les interrogeant de ce qu'ils croyaient. Par ce moyen, de proche en proche, on trouvera Jésus-Christ; lorsqu'on y sera arrivé, on interrogera encore ses pères, et on trouvera qu'ils croyaient le même Dieu, et attendaient le même Christ à venir, sans qu'il intervienne d'autre changement entre hier et aujourd'hui, sinon celui d'attendre hier, celui qu'aujourd'hui on croit venu. Ce qui fait dire à l'apôtre³: « Dieu que je sers selon la foi qui m'a été laissée par mes ancêtres. » Et parlant à Timothée⁴: « Souvenez-vous de la foi qui est en vous, sans fiction: et qui a premièrement habité (comme dans un lieu permanent et dans une demeure ordinaire) dans votre aïeule Loïde, et dans votre mère Eunice. » Et encore plus généralement: « Jésus-Christ était hier, et aujourd'hui, et il est aux siècles des siècles. » D'où le même apôtre conclut: « Ne vous laissez point emporter à des doctrines variables, et étrangères⁵. »

Par ce moyen, après la succession de l'Église qui a son commencement dans les apôtres et en Jésus-Christ, vous venez à celle de la loi et de ses pontifes, qui ont leur commencement dans Moïse et dans Aaron. C'est là que Moïse nous apprend à interroger encore nos pères: et on trouve qu'ils adoraient le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui adoraient celui de Melchisédech, qui adorait celui de Sem et de Noé, qui adorait celui d'Adam; dont la mémoire était récente, la tradition toute fraîche, le culte très-bien établi et très-connu. De sorte qu'en quelque temps donné que ce puisse être, en remontant

¹ Matth. XVI, 18.

² Gal. I, 9.

³ II. Tim. I, 3.

⁴ Ibid. 5.

⁵ Hebr. XIII, 8, 9.

de proche en proche, on vient à Adam, et au commencement de l'univers, par un enchaînement manifeste.

II^e PROPOSITION.

Toutes les fausses religions ont pour marque manifeste leur innovation.

Pour confondre les idolâtries des rois de Juda, même dans les temps les plus ténébreux; celle d'Achaz, de Manassés, d'Amon, de Joachaz et de ses enfants, jusqu'au dernier roi, qui fut Sédécias, il ne faut que leur dire avec Moïse¹: « Interrogez votre père, demandez à vos ancêtres. » Et sans recourir jusqu'à eux, et remonter jusqu'à l'origine des histoires oubliées, il n'y avait qu'à leur dire: Interrogez Josias, dont la mémoire est toute récente: interrogez Ezéchias: interrogez Manassés lui-même, dont les égarements ont été les plus extrêmes; et souvenez-vous de la pénitence par laquelle Dieu l'a fait revenir au culte de son père Ezéchias. Au-dessus d'Ezéchias, et du temps d'Achaz, interrogez Ozias son père, son aïeul Joatham, et son bisaïeul Amasias; interrogez Josaphat, interrogez Asa: voyez quelle religion ils ont suivie. Pour confondre Abia, et son père Roboam, fils de Salomon, qui à la fin se sont égarés, obligez-les à interroger Salomon: s'ils vous objectent ses dernières actions, rappelez-leur les premières, lorsque la sagesse de Dieu était en lui si visiblement. Montrez-leur David, et Samuel qui l'a oint; et Héli, sous qui Samuel s'était formé; et de proche en proche, tous les juges jusqu'à Josué; et immédiatement au-dessus de Josué, Moïse même. Mais Moïse vous renvoie à vos ancêtres, et il ne fait que vous montrer des patriarches, dont la mémoire était toute fraîche jusqu'à Abraham, et le reste que nous avons dit.

Il est vrai que, dans cette suite, il y avait souvent eu de mauvais exemples: et c'est pourquoi il est dit de certains rois, qu'ils firent mal devant le Seigneur, comme de Joakim et de ses successeurs: « Celui-ci fit le mal devant le Seigneur, ainsi qu'avaient fait ses pères². » Et en général de tout le peuple: « Ils firent mal comme leurs pères, qui ne voulaient point obéir au Seigneur³. » Cependant, à travers la suite des mauvais exemples que souvent on recevait de ses derniers pères, il était toujours aisé de démêler ceux qui demeuraient dans la foi des anciens pères, et ceux qui l'abandonnaient. De sorte qu'on disait toujours: Interrogez vos ancêtres, et le Dieu de vos pères.

¹ Deut. XXXII, 6, 7.

² IV. Reg. XXIII, 32, 37.

³ Ibid. XVII, 14.

III^e PROPOSITION.

La suite du sacerdoce rend cette marque sensible.

La succession du sacerdoce marquait aussi la suite de la religion. Le sang de Lévi, une fois consacré à cet office, n'a jamais cessé de donner des ministres au temple et à l'autel : d'Aaron et de ses enfants, sortis de Lévi, sont toujours sortis des pontifes et des sacrificateurs ; sans que jamais la succession du sacerdoce ait été interrompue pour peu que ce fût : et parmi ces sacrificateurs il y en a toujours eu qui conservaient le vrai culte, les vrais sacrifices, et toute la religion établie de Dieu par Moïse. Témoin « les sacrificateurs enfants de Sadoc, qui ont toujours conservé, dit « le Seigneur, les cérémonies de mon sanctuaire ; pendant que les enfants d'Israël, et même ceux « de Lévi, s'égarèrent ».

Tout ce qu'on chantait dans le temple, les psaumes de David et des autres que tout le peuple savait par cœur, le temple même, l'autel même, la pâque, la circoncision, et tout le reste des observances légales, étaient en témoignage aux errants. Tout rappelait à David, à Moïse, à Abraham, à Dieu, créateur de tout, et toujours de proche en proche : en sorte qu'il n'y avait qu'à ouvrir les yeux, pour reconnaître la suite de la religion toute manifeste par des faits constants, et sans aucun embarras, pourvu seulement qu'on voulût voir.

Le schisme de Jéroboam avait de pareilles marques d'innovation. Car la mémoire du temple bâti par Salomon était récente. Il n'était pas moins visible que Salomon n'avait fait que suivre les desseins de son père David, qui lui-même n'avait fait autre chose que de désigner, selon les préceptes tant de fois réitérés par Moïse, le lieu où le Seigneur voulait être servi.

Ainsi Jéroboam, et les schismatiques qui le suivaient, n'avaient qu'à interroger leurs pères, et même qu'à se souvenir, par ce qu'ils avaient vu de leurs yeux, sous Salomon et sous David, dans le temps où tout le peuple était réuni dans un même culte et où tout Israël était d'accord, que c'était en sa pureté le culte établi par Moïse, dont tous recevaient les oracles.

Il n'était pas moins évident que les schismatiques s'étaient retirés des lévites enfants de Lévi, et des sacrificateurs enfants d'Aaron ; à qui toute la nation, et les schismatiques eux-mêmes ne pouvaient pas ignorer que Dieu n'eût donné le sacerdoce, et tout le ministère de la religion.

Jéroboam savait bien lui-même qu'Ahias, prophète du Seigneur, qui lui avait prédit qu'il serait roi, servait le Dieu de ses pères, et détestait ses

¹ Ezech. XLVIII, 11.

veaux d'or. Il continue dans son schisme à le consulter, et en reçoit de dures réponses suivies d'un prompt effet¹. Il était notoire à tout le monde, que les veaux d'or de Jéroboam n'avaient été érigés que par une pure politique, contre les maximes véritables de la religion, comme il a été expliqué ailleurs. Et enfin il n'y avait rien de plus évident que ce que disait Abia, fils de Roboam, aux schismatiques, pour les rappeler à l'unité de leurs frères² : « Dieu (qui a toujours « été notre roi) possède encore le royaume par « les enfants de David. Il est vrai que vous avez « parmi vous un grand peuple, et les veaux d'or « vos nouveaux dieux que Jéroboam a fabriqués. « Mais vous avez rejeté les sacrificateurs du Sei- « gneur, les enfants d'Aaron, et les lévites (que « vous-mêmes vous reconnaissez avec nous, et à « qui vous savez bien que Dieu a donné le sacer- « doce par Moïse) : et vous vous êtes fait des « sacrificateurs, comme les autres peuples du « monde » (sans succession, sans ordre de Dieu) : « le premier venu est fait sacrificateur. Pour nous, « notre Seigneur c'est Dieu même, que nous n'a- « vons point abandonné : et nous persistons à « reconnaître les sacrificateurs qu'il nous a don- « nés, qui sont les enfants d'Aaron et les lévites, « chacun en son rang. Ainsi Dieu est dans notre « armée avec ses sacrificateurs qu'il a établis. « Enfants d'Israël, ne combattez point contre le « Seigneur votre Dieu : car cela ne vous sera « point utile. » C'était ouvertement combattre contre Dieu, que d'innover si manifestement dans la religion, et que d'en mépriser tous les monuments qui restaient encore.

IV^e PROPOSITION.

Cette marque d'innovation est ineffaçable.

Le long temps n'effaçait point cette tache. On se souvenait toujours de David et de Salomon, sous qui toutes les tribus étaient unies. On ne se souvenait pas moins distinctement de Jéroboam, qui les avait séparées. Deux ou trois cents ans après le schisme, Ézéchiass disait encore aux schismatiques³ : « Enfants d'Israël, retournez au Sei- « gneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. » On leur parlait d'y retourner, comme à ceux qui s'en étaient séparés. « Ne soyez point, poursui- « vait-il⁴, comme vos pères et vos frères, qui se « sont retirés du Dieu de leurs pères. » On leur apprenait à distinguer leurs derniers pères des premiers, dont on s'était séparé. « N'imites pas « vos pères, qui se sont retirés des leurs. Suivez

¹ III. Reg. XIV, 1, 2, et seq.

² II. Par. XIII, 8, 9, 10, 12.

³ II. Paralip. XXX, 6.

⁴ Ibid. 7.

VI^e PROPOSITION.

Il ne suffit pas de conserver la saine doctrine sur les fondements de la foi, il faut en tout et par tout être uni à la vraie Église.

Les Samaritains adoraient le vrai Dieu, qui était le Dieu de Jacob ; et ils attendaient le Messie. La Samaritaine déclare l'un et l'autre, lorsqu'elle dit au Sauveur¹ : « Nos pères ont adoré dans « cette montagne. » Et un peu après² : « Le Christ « va venir, et nous apprendra toutes choses. » Doctrine qu'on sait d'ailleurs avoir été commune aux Samaritains avec le peuple de Dieu. Et néanmoins, parce qu'ils étaient séparés de Jérusalem et du temple, sans communiquer à la vraie Église et à la tige du peuple de Dieu, cette femme reçoit cette sentence de la bouche du Fils de Dieu³ : « Vous adorez ce que vous ne savez pas : pour nous « (pour nous autres Juifs), nous adorons ce que « nous savons, et le salut vient des Juifs. » C'est de nous que viendra le Christ ; c'est parmi nous qu'il le faut chercher ; et il n'y a de salut que parmi les Juifs.

Ainsi en est-il de tous les schismes ; et c'est en vain qu'on s'y glorifie d'avoir conservé les fondements du salut.

VII^e PROPOSITION.

Il faut toujours revenir à l'origine.

Quelque temps qu'ait duré un schisme, il ne prescra jamais contre la vérité. Le schisme de Samarie avait sa première origine dans celui de Jéroboam ; et il y avait près de mille ans qu'il subsistait, quand le Fils de Dieu le réprova par la sentence qu'on vient d'entendre.

Les Cuthéens, appelés depuis les Samaritains, avaient été introduits dans la terre des dix tribus séparées, que les Assyriens en avaient chassés⁴. Leur religion naturelle était le culte des idoles ; mais instruits par un prêtre des Israélites, ils y joignirent quelque chose du culte de Dieu, suivant que le pratiquaient les schismatiques. Ils étaient donc à leur place, et leur succédèrent : mais quoiqu'ils se soient corrigés dans la suite, et du faux culte des Israélites, et de leurs idolâtries particulières, ne rendant plus d'adoration ni de culte qu'au vrai Dieu : tout cela, et le long temps de leur séparation fut inutile ; et Jésus-Christ a décidé qu'il n'y avait de salut pour eux qu'en revenant à la tige.

VIII^e PROPOSITION.

L'origine du schisme est aisée à trouver.

La connaissance de l'origine de celui des Sa-

¹ Joan. IV, 20.

² Ibid. 25.

³ Ibid. 22.

⁴ IV. Reg. XVII, 24 et seq.

« le Dieu de vos pères, et remontez à la source. « Venez à son sanctuaire qu'il a sanctifié pour « toujours¹. » Ce n'était pas pour un temps que David et Salomon avaient fait le temple en exécution de la loi de Moïse. « Servez donc le Dieu « de vos pères ; » le Dieu de Salomon et de David, qui était sans contestation celui de Moïse et celui d'Abraham.

Le caractère du schisme était d'avoir rompu cette chaîne. Cette marque d'innovation suit les schismatiques de génération en génération ; et une tache de cette nature ne se peut jamais effacer.

V^e PROPOSITION.

La même marque est donnée pour connaître les schismatiques séparés de l'Église chrétienne.

Ainsi en est-il arrivé à tous ceux qui ont fait de nouvelles sectes dans la religion, et autant parmi les chrétiens, que parmi les juifs. L'apôtre saint Jude leur a donné pour caractère « de se séparer « eux-mêmes². » Et il a expressément marqué que c'était là l'instruction commune que tous les apôtres avaient laissée aux Églises. « Pour vous, dit- « il³, mes bien-aimés, souvenez-vous des paroles « de la prédiction des apôtres : qu'il viendrait dans « les derniers temps des trompeurs, qui marche- « raient selon leurs désirs dans leurs impiétés. » Pour les connaître sans difficulté voici leur marque : « Cesont ceux, ajoute-t-il, qui se séparent eux- « mêmes. » C'est une tache ineffaçable : et les apôtres, qui craignaient pour les fidèles la séduction de ces trompeurs, se sont accordés à en donner ce caractère sensible. Ils rompent avec tout le monde ; ils renoncèrent à la religion qu'ils trouveront établie, et s'en sépareront. Ils ont toujours sur le front ce caractère d'innovation, selon la prédiction des apôtres.

Nulle hérésie ne s'en est sauvée, quoi qu'elle ait pu faire. Ariens, macédoniens, nestoriens, pélagiens, eutychiens, tous les autres dans quelque siècle qu'ils aient paru, loin ou proche de nous, portent dans leur nom, qui vient de celui de leur auteur, la marque de leur nouveauté. On nommera éternellement Jéroboam, qui s'est séparé, et qui a fait pécher Israël. Le schisme est toujours connu par son auteur : la plaie ne se ferme pas par le temps ; et pour peu qu'on y regarde de près, la rupture paraît toujours fraîche et sanglante.

¹ II. Paralip. XXX, 8.

² Ep. Jud. 19.

³ Ibid. 17, 18, 19.

maritains dépendait de certains faits qui étaient notoires; tel qu'était l'histoire de Jéroboam, et de la première séparation des dix tribus après le règne de David et de Salomon, où tout le peuple était uni. Ce commencement ne s'oublie jamais: et on oublierait aussitôt son père et sa mère, que David et Salomon et Jéroboam, dont le dernier avait séparé ce que les deux autres avaient conservé dans l'union qu'on avait toujours gardée avant eux.

Ce mal ne se répare point. Après cent générations, on trouve encore le commencement, c'est-à-dire, la fausseté de sa religion. Ce qui rend ce commencement et la date du schisme manifeste, dans toutes les sectes séparées qui sont ou qui furent jamais, c'est qu'il y a toujours un point où l'on demeure court, sans qu'on puisse remonter plus haut. Il n'en était pas ainsi du vrai peuple, à qui la succession de ses prêtres et de ses lévites rendait témoignage: tout parlait pour lui, le temple même, et la cité sainte, dont il était en possession de tout temps. Mais, au contraire, les schismatiques de Samarie ne pouvaient jamais établir leur succession, ni remonter jusqu'à la source, ni par conséquent effacer la marque de la rupture. C'est pourquoi le Fils de Dieu prononce contre eux la condamnation qu'on a ouïe.

Tous les schismes ont la même marque. Encore que le sacerdoce ou le ministère chrétien ne suive pas la trace du sang, comme celui de l'ancien peuple, la succession n'en est pas moins assurée. Les pontifes, ou les évêques du christianisme, se suivent les uns les autres, sans interruption ni dans les sièges ni dans la doctrine; mais le novateur, qui change la doctrine de son prédécesseur, il se fera remarquer par son innovation. Les catéchismes, les rituels, les livres de prières, les temples mêmes, et les autels, où son prédécesseur et lui-même avant l'innovation ont servi Dieu, porteront témoignage contre lui. C'est ce qui faisait dire à Jésus-Christ: « Vous adorez ce que vous ne savez pas. » Vous ne savez pas l'origine, ni de la religion, ni de l'alliance. « Pour nous (pour les Juifs du nombre desquels je suis), nous adorons ce que nous savons. » Nous en connaissons l'origine, jusqu'à la source de Moïse et d'Abraham; et le salut n'est que pour nous.

IX^e PROPOSITION.

Le prince doit employer son autorité pour détruire dans son État les fausses religions.

Ainsi Asa, ainsi Ézéchias, ainsi Josias, mirent en poudre les idoles que leurs peuples adoraient. Il ne leur servit de rien d'avoir été érigées par les

¹ Joan. IV, 22.

rois: ils en abattirent les temples et les autels: ils en brisèrent les vaisseaux qui servaient à l'idolâtrie: ils en brûlèrent les bois sacrés: ils en exterminèrent les sacrificateurs et les devins: et ils purgèrent la terre de toutes ces impuretés¹. Leur zèle n'épargna pas les personnes les plus augustes, ou qui leur étaient les plus proches: ni les choses les plus vénérables, dont le peuple abusait par un faux culte. Asa ôta à sa mère Maacha, fille d'Absalon, la dignité qu'elle prétendait se donner en présidant au culte d'un dieu infâme; et pour la punir de son impiété, il fut contraint de la dépouiller de la marque de la royauté². On gardait religieusement le serpent d'airain, que Moïse avait érigé dans le désert par ordre de Dieu. Ce serpent, qui était la figure de Jésus-Christ³, et un monument des miracles que Dieu avait opérés par cette statue⁴, était précieux à tout le peuple. Mais Ézéchias ne laissa pas de le mettre en pièces⁵, et lui donna un nom de mépris: parce que le peuple en fit une idole, et lui brûla de l'encens. Jéhu est loué de Dieu pour avoir fait mourir les faux prophètes de Baal, qui séduisaient le peuple, sans en laisser échapper un seul⁶: et en cela il ne faisait qu'imiter le zèle d'Élie⁷. Nabuchodonosor fit publier par tout son empire un édit, où il reconnaissait la gloire du Dieu d'Israël, et condamnait sans miséricorde à la mort ceux qui blasphémaient son nom⁸.

X^e PROPOSITION.

On peut employer la rigueur contre les observateurs des fausses religions; mais la douceur est préférable.

« Le prince est ministre de Dieu. Ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée: quiconque fait mal le doit craindre comme le vengeur de son crime⁹. » Il est le protecteur du repos public qui est appuyé sur la religion; et il doit soutenir son trône, dont elle est le fondement, comme on a vu. Ceux qui ne veulent pas souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. Autrement il faudrait souffrir, dans tous les sujets et dans tout l'État, l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, toute fausse religion; le blasphème, l'athéisme même, et les plus grands crimes, seraient les plus impunis.

Ce n'est pourtant qu'à l'extrémité qu'il en

¹ III. Reg. XV, 11, 12, 13. IV. Reg. XVIII, 4; XXIII, 5, 6, 7 et seq. II. Par. XIV, 2, 3, 4, 5; XV, 8; XXXIV, 1, 2, 3 et seq.

² III. Reg. XV, 2, 13. II. Par. XV, 16.

³ Joan. III, 14.

⁴ Num. XXI, 9.

⁵ IV. Reg. XVIII, 4.

⁶ Ibid. X, 25, 26, 30.

⁷ III. Reg. XVIII, 40.

⁸ Dan. III, 96, 98. Ibid. IV, 4 et seq. 34.

⁹ Rom. XIII, 4.

faut venir aux rigueurs, surtout aux dernières Abia était armé contre les rebelles et les schismatiques d'Israël¹; mais avant que de combattre, il fait précéder la charitable invitation que nous avons vue.

Ces schismatiques étaient abattus, et leur royaume détruit sous Ézéchias et sous Josias; et ces princes étaient très-puissants. Mais, sans employer la force, Ézéchias envoya des ambassadeurs dans toute l'étendue de ce royaume « de puis Bersabée jusqu'à Dan, pour les inviter en son nom, et au nom de tout le peuple, à la « pâque² » qu'il préparait avec une magnificence royale. Tout respire la compassion et la douceur dans les lettres qu'il leur adresse. « Et « quoique ceux de Manassé, d'Éphraïm et de « Zabulon, se moquassent avec insulte de cette « invitation charitable, » il ne prit point de là occasion de les maltraiter, et il en eut pitié comme de malades.

« Ne vous durcissez pas, leur disait-il³, contre le Dieu de vos pères: soumettez-vous au Seigneur, et venez à son sanctuaire qu'il a sanctifié pour toujours; servez le Dieu de vos pères, et sa colère se détournera de dessus vous. Si vous retournez au Seigneur, vos frères et vos enfants, que les Assyriens tiennent captifs, trouveront miséricorde devant leurs maîtres, et ils reviendront en cette terre: car le Seigneur est bon, pitoyable, et clément, et il ne détournera pas sa face de vous, si vous retournez à lui. »

« Pour Josias, il se contenta de renverser l'autel de Béthel, que Jéroboam avait érigé contre l'autel de Dieu, et tous les autels érigés dans la ville de Samarie, et dans les tribus de Manassé, d'Éphraïm et de Siméon, jusqu'à Nephtali⁴. » Mais il n'eut que de la pitié pour les enfants d'Israël, et ne leur fit aucune violence; ne songeant qu'à les ramener doucement au Dieu de leurs pères, et faisant faire d'humbles prières pour les restes d'Israël et de Juda⁵.

Les princes chrétiens ont imité ces exemples, mêlant, selon l'occurrence, la rigueur à la condescendance. Il y a de fausses religions qu'ils ont cru devoir bannir de leurs États sous peine de mort; mais je ne veux exposer ici que la conduite qu'ils ont tenue contre les schismes et les hérésies. Ils en ont ordinairement banni les auteurs. Pour leurs sectateurs, en les plaignant comme des malades, ils ont employé, avant toutes choses, pour les ramener, de douces invitations. L'empereur Constant, fils de Constantin, fit

¹ II. Paral. XIII, 9. et seq.

² Ibid. XXX, 5 et seq.

³ Ibid. 8, 9.

⁴ IV. Reg. XXIII, 15, 19. II. Paral. XXXIV, 6.

⁵ II. Paral. XXXIV, 21.

supporter aux donatistes des aumônes abondantes, sans y ajouter autre chose qu'une exhortation pour retourner à l'unité, dont ils s'étaient séparés par un aheurtement et une insolence inouïe. Quand les empereurs virent que ces opiniâtres abusaient de leur bonté et s'endurcissaient dans l'erreur, ils firent des lois pénales qui consistaient principalement à des amendes considérables. Ils en vinrent jusqu'à leur ôter la disposition de leurs biens, et à les rendre intestables. L'Église les remerciait de ces lois; mais elle demandait toujours qu'on n'en vint point au dernier supplice, que les princes aussi n'ordonnaient que dans les cas où la sédition et le sacrilège étaient unis à l'hérésie. Telle fut la conduite du quatrième siècle. En d'autres temps, on a usé de châtiments plus rigoureux; et c'est principalement envers les sectes qu'une haine envenimée contre l'Église, un aheurtement impie, un esprit de sédition et de révolte, portait à la fureur, à la violence et au sacrilège.

XI^e PROPOSITION.

Le prince ne peut rien faire de plus efficace, pour attirer les peuples à la religion, que de donner bon exemple.

« Tel qu'est le juge du peuple, tels sont ses ministres; tel qu'est le souverain d'un État, tels en sont les citoyens¹. »

« Dès l'âge de huit ans, le roi Josias marcha dans les voies de son père David, sans se détourner ni à droite ni à gauche. A seize ans, et dans la huitième année de son règne, pendant qu'il était encore enfant, il commença à rechercher, avec un soin particulier, le Dieu de son père David². » A vingt ans, et à la douzième année de son règne, il renversa les idoles, non-seulement dans tout son royaume, mais encore dans tout le royaume d'Israël, qui était de l'ancien domaine de la maison de David, quoiqu'alors assujetti par les Assyriens.

« A la dix-huitième année de son règne, il renouvela l'alliance de tout le peuple avec Dieu, étant debout sur le degré du temple, à la vue de tout le peuple qui jura solennellement après lui de marcher dans toutes les voies du Seigneur; et tout le monde acquiesça à ce pacte. Il ôta donc de dessus la terre et de toutes les régions non-seulement de Juda, mais encore d'Israël, toutes les abominations. Et il fit que tout ce qui restait d'Israël (et les dix tribus autant que les autres) servirent le Seigneur leur Dieu. Durant tous les jours de Josias, ils ne s'éloignèrent point du Seigneur Dieu de leurs pères.

¹ Eccl. X, 2.

² IV. Reg. XXII, 1, 2. II. Paralip. XXXIV, 1, 2, 3.

« res¹. » Tant a de force dans un roi l'exemple d'une vertu commencée dès l'enfance, et continuée constamment durant tout le cours de la vie.

XII^e PROPOSITION.

Le prince doit étudier la loi de Dieu.

« Quand le roi sera assis sur le trône de son empire; il fera décrire en un volume la loi du Deutéronome (qui est l'abrégé de toute la loi de Moïse), dont il recevra un exemplaire des sacrificateurs de la race de Lévi; et il l'aura avec lui, et il le lira tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre le Seigneur son Dieu, et à garder ses paroles². » Il doit faire de la loi de Dieu la loi fondamentale de son royaume.

On voit ici deux grands préceptes pour les rois: l'un, de recevoir la loi de Dieu des mains des lévites, afin que la copie qu'ils en auront soit sûre, sans altération, et conforme à celle qui se lisait dans le temple; l'autre, de prendre leur temps pour en lire ce qu'ils pourront avec attention. Dieu ne leur ordonne pas d'en lire beaucoup à la fois, mais de se faire une habitude de la méditer, et de compter cette sainte lecture parmi leurs affaires capitales. Heureux le prince qui lirait ainsi l'Évangile; à la fin il se trouverait bien récompensé de sa peine.

XIII^e PROPOSITION.

Le prince est exécuter de la loi de Dieu.

C'est pourquoi l'une des principales cérémonies du sacre des rois de Juda était de lui mettre en main la loi de Dieu. « Ils prirent le fils du roi, et ils lui mirent le diadème sur le front, et la loi de Dieu à la main, et le pontife Joiada l'oignit avec ses enfants, et ils crièrent: Vive le roi³! » Qu'il vive, en employant sa puissance, pour faire servir Dieu qui la lui donne, et qu'il tienne la main à l'exécution de sa loi!

C'est ce que David lui prescrivit par ces paroles: « Maintenant, ô roi! entendez: instruisez-vous, arbitres de la terre! servez le Seigneur en crainte⁴. » Servez-le comme tous les autres; car vous êtes avec tous les autres ses sujets; mais servez-le comme roi, dit saint Augustin, en faisant servir à son culte votre puissance royale; et que vos lois soutiennent les siennes.

De là vient que les lois des empereurs chrétiens, et en particulier celles de nos anciens rois

¹ IV. Reg. xxii, 3; xxiii, 2, 3, etc. II. Paralip. xxxiv, 8, 20, 30, etc.

² Deut. xvii, 18, 19. Voyez ci-devant, liv. v, art. 1, ix^e proposition.

³ II. Par. xxii, 11.

⁴ Ps. ii, 10.

Clovis, Charlemagne, et ainsi des autres, sont pleines de sévères ordonnances contre ceux qui manquaient à la loi de Dieu; et on les mettait à la tête pour servir de fondement aux lois politiques. De quoi nous verrons peut-être un plus grand détail.

XIV^e PROPOSITION.

Le prince doit procurer que le peuple soit instruit de la loi de Dieu.

« A la troisième année de son règne, Josaphat envoya les grands du royaume, et avec eux plusieurs lévites et deux prêtres; et ils enseignaient le peuple, ayant en main la loi du Seigneur; et ils allaient par toutes les villes du royaume de Juda, et ils instruisaient le peuple¹. »

Le prince ne doit régner que pour le bien du peuple, dont il est le père et le juge. Et si Dieu a ordonné aussi expressément aux rois d'écrire eux-mêmes le livre de la loi, d'en avoir toujours avec eux un exemplaire authentique, de le lire tous les jours de leur vie, comme nous l'avons déjà remarqué; on ne peut douter que ce ne soit principalement pour les rendre capables d'en instruire leurs peuples, et de leur en procurer l'intelligence, comme fit le vaillant et pieux roi Josaphat.

Quel soin, quel empressement ne voyons-nous pas encore dans le roi Josias d'écouter cette loi, et d'en faire lui-même la lecture au peuple, aussitôt que le grand prêtre Helcias lui eut remis entre les mains l'exemplaire authentique du Deutéronome, qui avait été égaré dès les premières années du règne de l'impie Manassés, son aïeul, et que ce pontife venait de retrouver dans le temple du Seigneur²: « Le roi ayant fait asssembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem, il monta au temple du Seigneur, accompagné de tous les hommes de Juda et des citoyens de Jérusalem, des prêtres, des lévites, des prophètes, et de tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Ils se mirent tous à écouter dans la maison du Seigneur; et le roi leur lut toutes les paroles de ce livre de l'alliance, qui avait été trouvé dans la maison du Seigneur. »

L'Écriture nous fait assez entendre qu'on devait imputer la principale cause des désordres et des impiétés auxquels s'étaient abandonnés les rois de Juda, prédécesseurs de Josias, aussi bien que la juste vengeance que le Seigneur allait exercer sur eux, à la négligence qu'ils avaient

¹ II. Par. xvii, 7, 8, 9. Ci-devant liv. v, art. 1, xviii^e proposition.

² IV. Reg. xxiii, 1, 2. II. Paralip. xxxiv, 29, 30.

eu de s'instruire sur la loi de Dieu, et à l'ignorance profonde de cette loi, où ils avaient laissé tomber le peuple. « Car, dit ce prince¹, la colère du Seigneur s'est embrasée contre nous, et est prête de fondre sur nos têtes; parce que nos pères n'ont point écouté les paroles du Seigneur, et n'ont point accompli ce qui a été écrit dans ce livre. »

En effet, leur négligence avait été portée à un tel excès, que ces rois avaient laissé égarer l'exemplaire authentique du Deutéronome, que Moïse avait mis en dépôt à côté de l'arche d'alliance, et qui fut retrouvé du temps de Josias.

Ce fut aussi sans doute pour récompenser le zèle dont fut rempli ce saint roi, en cette mémorable occasion, que Dieu l'exempta expressément de la sentence terrible qu'il avait prononcée contre les rois de Juda. « Quant au roi de Juda, qui nous a envoyés ici pour prier et pour consulter le Seigneur, répondit aux envoyés de Josias, la prophétesse Oлда inspirée de Dieu², « voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël: Parce que vous avez écouté les paroles de ce livre (que vous en avez pénétré le sens, que vous en avez instruit votre peuple), que votre cœur en a été attendri, que vous vous êtes humilié devant moi en entendant les maux dont j'ai menacé Jérusalem et ses habitants, je vous ai aussi exaucé, dit le Seigneur. Je vous ferai reposer avec vos pères; vous serez mis en paix dans votre tombeau, et vos yeux ne verront point tous les malheurs que je dois faire tomber sur cette ville et sur ses habitants. » Juste récompense de la sainte ardeur qu'eut ce prince pieux, d'écouter la loi de Dieu, de s'y rendre attentif, et d'en avoir procuré l'intelligence à son peuple.

ARTICLE IV.

Erreurs des hommes du monde, et des politiques, sur les affaires et les exercices de la religion.

PREMIÈRE PROPOSITION.

La fausse politique regarde avec dédain les affaires de la religion; et on ne se soucie ni des matières qu'on y traite, ni des persécutions qu'on fait souffrir à ceux qui la suivent. Première erreur des puissances et des politiques du monde.

Il n'y a rien de plus bizarre que les jugements des hommes d'État et des politiques sur les affaires de la religion.

La plupart les traitent de bagatelles et de vaines subtilités. Les Juifs amenaient saint Paul,

¹ IV. Reg. xxii, 13. II. Paralip. xxxiv, 21.

² IV. Reg. xxii, 18, 19, 20. II. Paralip. xxxi, 26, 27, 28.

avec une haine obstinée, « au tribunal de Gallion, proconsul d'Achaïe, et lui disaient que cet homme voulait faire adorer Dieu contre ce que la loi en avait réglé¹. » Ils croyaient avoir attiré son attention, par une accusation si griève et si sérieuse. « Mais Paul n'eut pas plutôt ouvert la bouche (pour sa défense), que le proconsul l'interrompit, et du haut de son tribunal²: S'il s'agissait, dit-il aux Juifs, de quelque injustice, et de quelque mauvaise action, je vous donnerais tout le temps que vous souhaiteriez. Mais pour les questions de mots et de noms, et de disputes sur votre loi, faites-en comme vous voudrez: je ne veux point être juge de ces choses. » Il ne dit pas: Elles sont trop hautes, et passent mon intelligence: il dit que tout cela n'est que dispute de mots, et vaines subtilités, indignes d'être portées à un jugement sérieux, et d'occuper le temps d'un magistrat.

Les Juifs, voyant que ce juge se mettait si peu en peine de leurs plaintes, et semblait abandonner Paul et son compagnon à leur fureur, se jetèrent sur Sosthènes, et le battaient³: « (sans aucun respect pour le tribunal d'un si grand magistrat): et Gallion ne se mettait point en peine de cela. » Tout lui paraissait bagatelles, dans ces disputes de religion, et une ardeur imprudente de gens entêtés de choses vaines.

II^e PROPOSITION.

Autre erreur des grands de la terre sur la religion: ils craignent de l'approfondir.

D'autres semblaient prendre la chose plus sérieusement. Félix, gouverneur de Judée, était très-bien informé de cette voie⁴, c'est-à-dire, du christianisme. C'est pourquoi entendant Paul discourir de la justice, que les magistrats devaient rendre avec tant de religion; de la chasteté qu'on devait garder avec tant de soin et de précaution (parole si dure aux mondains, qui n'aiment que leurs plaisirs); et du jugement à venir où Dieu demanderait compte de toutes ces choses avec une sévérité implacable: pour ne point trop approfondir des matières si désagréables, quoiqu'il ne pût s'empêcher d'en être effrayé, Félix lui dit⁵: « C'en est assez pour maintenant; je vous appellerai en un autre temps plus commode. » Des objets qui l'occupaient davantage dissipaient ces frayeurs: l'avarice le dominait; et il ne mandait plus saint Paul « que dans l'espérance qu'il lui donnerait de l'argent, le laissant captif

¹ Act. xviii, 12, 13.

² Ibid. 14, 15.

³ Ibid. 17.

⁴ Ibid. xxiv, 22.

⁵ Ibid. 25.